



**Mairie de VAROGNE**  
5 Rue Come - 70240 VAROGNE  
☎ - 03.84.95.87.41  
✉ [commune-de-varogne@orange.fr](mailto:commune-de-varogne@orange.fr)

## COMPTE-RENDU du Lundi 27 novembre 2023

### 35-2023 : Compétence eau

Le conseil municipal REFUSE à l'unanimité le changement des statuts et d'ajouter aux compétences supplémentaires de la CC TERRES DE SAC 4° alignée la compétence suivante : EAU

Schéma directeur de l'Eau Potable et études préalables afin de préparer la prise de compétence Eau au 01<sup>er</sup> janvier 2026.

### 36-2023 : Etat d'assiette 2024

Situation des coupes et nature des produits concernés :

Nature	Amélioration	Régénération	Eclaircie
Parcelle(s)	20 af 24 af	7 r	25 j
Produits à exploiter		Enlever tous les hêtres et divers mauvais chène	

Délais d'exploitation :

Parcelle(s) .....	7 r, 20 af, 24 af, 25 j		
Produits concernés .....	GRUMES	CHAUFFAGE	
Début de la coupe .....			
Fin d'abatage et Façonnage			
Fin de Vidange .....	31/ 10 / 2024	31 / 10 / 2024	

### 37-2023 : Prix du Stère

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de fixer le prix du stère de bois pour l'affouage 2023-2024 et les années suivantes à 6,00 €.

### 38-2023 : Recensement population ; agent recenseur

La création de 1poste d'agent recenseur afin d'assurer les opérations du recensement de la population qui se dérouleront du 18 janvier 2024 au 17 février 2024

Chaque agent recenseur percevra la somme de 400 € (net) pour effectuer le recensement de la population au titre de l'année 2024.

Les agents recenseurs recevront 50 € (net) pour chaque séance de formation.



### HORAIRES D'OUVERTURES

Mardi 13h30-18h30 – Vendredi 08h30 13h00